

# Le projet de la gauche et du MCG suscite l'hostilité de la droite

**Retraite des fonctionnaires :** Le Grand Conseil se réunira en urgence le 24 avril pour traiter du sauvetage de la Caisse de pension de l'Etat.

**Par Eric Budry, le 10 avril 2017**

Une petite majorité du parlement ne veut pas du programme de sauvetage de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) présenté jeudi par le Conseil d'Etat. L'Alternative et le MCG ont développé leur propre solution. Cette coalition a demandé, et obtenu, une séance extraordinaire du Grand Conseil, qui se tiendra le 24 avril.

Pressés par le calendrier, les auteurs du projet de loi veulent un vote le jour même de la séance, sans passage en Commission des finances. Chiffres à l'appui, ils estiment que leur projet permettrait à la caisse de repasser largement au-dessus du chemin de croissance du capital qui avait été imaginé à l'époque de la création de la CPEG en 2014.

C'est précisément l'incapacité à suivre cette progression qui provoque le branle-bas de combat actuel. La caisse devrait atteindre, par paliers, un taux de couverture de ses engagements de 80% en 2052. Elle en était à 57,2% à la fin de 2016.

## **Moins coûteux pour l'Etat**

«Notre solution est pragmatique, économique et respectueuse du personnel», assure Jean Batou, député d'Ensemble à Gauche. Elle se décline en trois points: en plus de l'augmentation d'un an de l'âge pivot de la retraite (déjà entérinée), le projet de loi prévoit une augmentation unilatérale de la cotisation du personnel de 0,55% sur douze ans et demi, ainsi qu'un apport de 800 millions de l'Etat au capital de la caisse.

Sur ces 800 millions, 320 millions viendraient en réalité de la dissolution d'une provision déjà existante. On serait donc très loin des milliards de francs nécessaires pour une recapitalisation massive de la caisse, qui est l'une des hypothèses que l'on peut extrapoler de la déclaration de François Long-champ devant les députés (même si lui-même n'a articulé aucun chiffre).

## **Eviter la précipitation**

«Il s'agit d'une bouffée d'oxygène qui permettrait de réfléchir plus sereinement, si besoin était, à des réformes pour assurer le long terme», explique la députée écologiste Emilie Flamand-Lew. Ce que veulent éviter à tout prix les partisans de ce projet, ce sont des décisions de baisse importante des rentes (-15%) et un passage du système de la primauté des prestations à celui de la primauté des cotisations. «Nous voulons empêcher le coup de force du Conseil d'Etat», précise le socialiste Alberto Velasco.

Le délai est particulièrement court concernant la baisse des rentes. Le comité de la caisse doit en effet se réunir le 4 mai pour, potentiellement, se prononcer sur cet aspect. Quant au changement de système de primauté, il est de la compétence du Grand Conseil. Or, le Conseil d'Etat a indiqué clairement vouloir déposer un projet de loi dans ce sens.

«Nous refusons que soit sacrifiée toute une génération d'actifs qui, au total, risque de voir ses prestations diminuer d'un tiers, conclut le MCG François Baertschi. Avec les taux d'intérêt bas actuels, le financement de notre dispositif par un emprunt coûterait 2,5 millions de francs par an à l'Etat. Et il bénéficierait à plus de 40 000 collaborateurs de l'Etat. Le coût du système de retraite des conseillers d'Etat est plus élevé et ne concerne qu'une poignée de personnes.»

## **La droite se cabre**

Sollicité, François Longchamp a fait savoir que le Conseil d'Etat allait étudier le projet et réservait ses commentaires pour le Grand Conseil. On peut toutefois supposer que c'est le manque de sécurité à moyen et long terme de la proposition qui sera critiquée. Car le Conseil d'Etat a dit vouloir «une solution durable» qui assure la pérennité du système de prévoyance dans le long terme. Et qu'il avait pour cela rejeter les solutions à court terme.

De son côté, le député UDC Patrick Lussi affirme «ne pas croire qu'on puisse trouver ainsi une solution miracle en vingt-quatre heures». Il estime aussi aberrant un vote sur le siège (sans passer par une commission) pour un projet aussi complexe.

Plus offensif, le PLR Cyril Aellen juge désastreuse la volonté de «la gauche» de passer en force. «J'estime que 800 millions, cela fait un peu cher la bouffée d'oxygène. La CPEG souffre d'un déséquilibre structurel, pas seulement conjoncturel. Il est donc exclu d'y injecter de l'argent sans une réforme structurelle.»

## **Référendum probable**

Le député est d'avis qu'il y avait le temps et la volonté de trouver un projet consensuel susceptible d'être accepté par la population en cas de référendum. «Je pense très vraisemblable que le projet de la gauche et du MCG sera attaqué par un référendum lancé par les partis de droite. Contrairement à ce qu'ils espèrent, cela va tout bloquer et risque d'amener la caisse à prendre les décisions dont ils ne veulent pas.» (TDG)